

Littérature orale polynésienne

La Polynésie est généralement décrite comme un triangle d'îles dans l'océan Pacifique. Elle a été peuplée par des voyageurs des Tonga et des Samoa, qui ont ensuite peuplé les groupes d'îles à l'est, tel que Tahiti, les Îles Marquises, la Nouvelle-Zélande, et Hawaï. Les diverses langues polynésiennes sont encore proches et il y a beaucoup de similitudes culturelles entre les divers groupes.

1 De l'oral à l'écrit

Ces îles partagent un certain nombre de traditions orales considérées généralement comme d'exotiques légendes ou mythes mais bien souvent interprétées sur place comme l'histoire véritable des temps anciens (temps du "po") et des ancêtres divinisés ("atua")^[1]. Ce hiatus s'explique par la difficulté d'interprétation de tels récits. Ceux-ci utilisent abondamment la forme allégorique (métaphore, parabole, hyperbole, réification, personnification...). C'est ainsi qu'un poisson par exemple symbolisera parfois une île ; pêcher un poisson, découvrir une île etc. Les narrateurs vont aussi jouer sur les sonorités, la polysémie des mots... La forme et le fond sont ici intimement liés.

Le vecteur utilisé originellement a en effet son importance. L'oralité a par essence une souplesse que ne permet pas l'écrit. Si d'une version à l'autre la trame demeure identique, celle-ci va pouvoir se conjuguer à l'infini selon le lieu, le narrateur et les circonstances d'énonciation. Contrairement aux conceptions historiques occidentales où dans l'absolu la connaissance du passé doit amener une meilleure compréhension du présent, il ne s'agit pas ici tant de comprendre que de justifier ou de (dé)légitimer une situation présente. L'exemple des généalogies dont les versions sont multiples et souvent contradictoires l'illustre parfaitement. C'est en effet à l'ancienneté d'une chefferie que l'on reconnaît non seulement sa légitimité politique mais que se fonde également son assise foncière et son prestige. En cas de changements politiques et cela arriva souvent, la nouvelle lignée au pouvoir se doit d'avoir à son tour la généalogie la plus ancienne, quitte à lui ajouter quelques générations ou à emprunter ici ou là des ancêtres à la dynastie précédente. Dans ce cas le narrateur toujours très prudent préférera généralement utiliser le mode allusif^[2]. Car lorsque l'on touche à des récits aussi fondamentaux que l'origine des chefferies dont les implications politiques et foncières peuvent dans certains archipels être ressenties jusqu'à aujourd'hui, sans doute vaut-il mieux garder une certaine opacité sur la question,

laissant la porte ouverte à plusieurs interprétations : dévoiler sans trop parler, dissimuler tout en parlant.

C'est ainsi que chaque île, chaque tribu, chaque clan voire chaque narrateur aura sa propre version ou interprétation de tel ou tel cycle narratif. Le passage de l'oral à l'écrit va néanmoins changer la donne. Lorsque les missionnaires puis administrateurs, anthropologues ou ethnolinguistes recueillirent puis parfois publièrent ces récits (en en donnant rarement la version en langue), ils en modifièrent profondément la nature même. En fixant à jamais sur papier ce qui jusqu'alors pouvait être reformulé quasiment à l'infini, ils firent certes œuvre de conservation patrimoniale en même temps qu'ils ne donnaient bien souvent que la version d'un narrateur donné à un moment donné.

Certains Polynésiens comprirent néanmoins l'intérêt et le danger de ce nouveau mode d'expression. C'est ainsi que dès le milieu du XIX^e siècle, nombre d'entre eux compilèrent par écrit leur généalogie, l'histoire et l'origine de leur tribu ainsi que divers récits. Ces écrits connus sous le nom de "puta Tumu" (livre des origines), "puta Tupuna" (livre des ancêtres) aux Australes, "whakapapa pukapuka" (livre des généalogies) ou "family Books" selon les archipels sont parfois toujours jalousement conservés par les chefs de familles. D'autres auraient disparu ou auraient été détruits. C'est ainsi que Makea Takau Ariki, ariki du "vaka" (tribu) de Teautonga (Rarotonga), fit brûler dans les années 1890, tous les "Family Books" de sa tribu à l'exception du sien, afin que celui-ci devienne l'histoire officielle de la chefferie sans possibilité de remise en cause. Des extraits en furent du reste publiés à sa demande dans le "Journal of the Polynesian Society"^[3]. D'autres encore ont pu être réécrits pour les adapter à une nouvelle situation donnée.

Un autre exemple concerne les écrits de Wiremu Te Rangikaheke, qui constituèrent la source principale du recueil de récits de George Grey intitulé "Polynesian Mythology". Cet ouvrage étant devenu une référence de la littérature orale maori, les versions qui y sont présentées sont peu à peu devenues les récits officiels de l'ensemble des Maori de Nouvelle-Zélande, alors même que chaque tribu a ses propres récits, sa propre histoire et origine^[4]

2 Typologie du récit polynésien

Il est possible de distinguer plusieurs types de récits en fonction de la forme, du fond... bien que les frontières entre ces différentes catégories peuvent être parfois per-

méables. Une épopée historique pourra par exemple être narrée comme un conte pour enfant ou chantée sous forme de comptine et vice versa. L'oraliture polynésienne et plus globalement océanienne est aussi l'art (certains diront la stratégie) de l'adaptation permanente non seulement aux circonstances d'énonciation mais également à son auditoire ou son interlocuteur, selon sa classe d'âge, son statut coutumier ou social, son origine... d'où l'importance pour leur interprétation (linguistique, littéraire, anthropologique ou historique...), surtout dans le cas de publications anciennes de connaître avec exactitude et lorsque c'est possible, le narrateur original et le contexte dans lequel ils furent recueillis... Voici un exemple de typologie de ces récits par classes d'âge des destinataires

- Contes et légendes pour enfants

Appelés "'a'ai/'a'amu" en tahitien^[5] ou "tua" en maori des îles Cook, ces récits avaient une fonction avant tout éducative, s'apparentant à une "leçon de chose" : respecter un aîné ou comment un frère aîné a toujours besoin de son cadet, apprendre le nom des plantes, des animaux, savoir tresser, pêcher, planter le taro... (ex : "Le rat et le poulpe^[6]" ; "légende de l'arbre à pain" ...)

Ces contes étaient narrés aux enfants par les parents proches, le plus souvent la mère.

- Les "'ūtē" pour adolescents^[7]

Les "'ūtē" sont des chants improvisés aux paroles plus ou moins facétieuses, exécutés au cours des "bringues" locales. (voir lien externe)

- Épopées historiques et récits généalogiques pour initiés

Ceux-ci étaient généralement l'affaire de spécialistes, appelés selon les îles 'orero (Tahiti), tumu korero (îles Cook), Rongorongo (île de Pâques), 'Ono'ono (îles Marquises). Fonction exclusivement masculine, ils étaient formés dans des écoles spécialisées ("are korero" "fare vana'a"...) dès leur plus jeune âge.

Ces récits pouvaient prendre plusieurs formes, chantés, psalmodiés ou plus simplement récités en fonction de telle ou telle cérémonie (investiture d'un nouvel ariki ou mataiapo, deuil, naissance, mariage...). Ils s'accompagnaient d'une gestuelle particulière agrémentée parfois d'objets rituels. "Les orateurs ou récitateurs maori ajoutaient une certaine emphase à leur discours ou à leurs récitations par le jeu d'une massue finement gravée qu'ils tenaient à la main. Les généalogistes se servaient d'un bâton garni de coches représentant les ancêtres (...) Les prêtres de Tahiti et des Tuamotu symbolisaient les poèmes liturgiques par un bâton ou par un objet en paille tressée qu'ils déposaient sur l'autel chaque fois qu'ils avaient terminé

leur récitation. (...) Les bardes (onoono) des Marquises associaient leurs poèmes liturgiques à des objets qui bien que d'aspects fort différent, étaient du même ordre que les autres : c'étaient de petites poches de fibre de coco tressées d'où se détachaient des cordelettes à nœud^[8]."

Quelques exemples des cycles narratifs les plus connus

- Rangī et Papa ou Ātea (Wākea, Vātea) et Papa
- Maui
- Tangaroa, Kanaloa, Ta'aroa

...

3 Enjeux actuels

De nos jours, ces récits ont pu prendre dans certains archipels une toute autre dimension. Outre les reconstitutions pour touristes ou celles liées au renouveau identitaire, ce sont sur ceux-ci et plus particulièrement sur les généalogies^[9] que s'appuie une bonne partie de la législation foncière actuelle que ce soit aux îles Cook ou dans une moindre mesure en Nouvelle-Zélande^[10]. En effet, dès la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les autorités néo-zélandaises mirent en place des tribunaux fonciers. Il s'agissait alors de déterminer les titres de propriété foncière et les droits de succession de chacun à partir du recueil systématique des récits traditionnels. Ceux-ci font l'objet depuis de remises en cause perpétuelles et sont sources régulières de polémiques et de procès fleuves^[11].

Le nouveau statut de 2004 vit la mise en place pour la Polynésie française d'un tribunal foncier qui a pour objet d'apaiser les conflits et jouer en pratique un rôle de préparation, voire de filtrage, des audiences devant le tribunal, ce dernier relevant des procédures du droit civil français.

4 Notes et références

- [1] Une cérémonie appelée 'aka atuanga était pratiquée après le décès des chefs les plus importants afin de les doter d'un statut divin.
- [2] Par exemple, par l'utilisation de toponymes ou patronymes cryptiques
- [3] "Ko te papa ariki teia mei Avaiki mai, mei roto ia papa" Genealogies and Historical Notes from Rarotonga, Part 1. Journal of the Polynesian Society vol 1. p. 64-75, 1892
- [4] Le même constat peut-être fait pour les îles de la Société à propos de l'ouvrage de Teuira Henry, "Tahiti aux temps anciens".
- [5] Littéralement donner à manger. Le terme 'angai existe également en maori des îles Cook avec le sens d'adopter un enfant (fa'a amu en tahitien)

- [6] Différentes versions de ce récit se retrouvent dans tout le Pacifique (Polynésie, Mélanésie, Micronésie)
- [7] Le terme est identique dans toute la Polynésie française et aux îles Cook (ailleurs ???)
- [8] Alfred Métraux, *L'île de Pâques*, Gallimard, NRF, 1941 p. 315-316
- [9] “papara'a” (Tahiti), “papa'anga” (îles Cook), “whakapa-pa” (Nouvelle-Zélande)
- [10] Contrairement à la “Land Court” des îles Cook, le tribunal de Waitangi n'a en Nouvelle-Zélande qu'un rôle consultatif
- [11] Une partie des titres de propriété foncière sont reconnus (tout au moins aux îles Cook) non pas à un individu mais un à un titre coutumier (ariki, mataiapo, kiato...), si bien qu'à chaque succession le titre est généralement revendiqué par plusieurs lignées de la famille qui, généalogie à l'appui, revendiquent être la véritable descendante de l'ancêtre fondateur.

5 Annexes

5.1 Articles connexes

- Littérature orale
- Tiki
- Make-make
- Haua
- Tangata manu
- Uoke (en)

5.2 Bibliographie

La liste ci-dessous qui est loin d'être exhaustive ne comprend que les ouvrages et articles publiés incluant des récits. Les études interprétatives sont également abondantes et diverses.


- Teuira Henry, *Tahiti aux temps anciens*. Teuira Henry est la petite fille du Pasteur Orsmond. En 1928, elle publia à Hawaï'i cet ouvrage sous le titre “Tahiti in Ancient Times” d'après le manuscrit mystérieusement disparu de son grand-père. Si l'ouvrage est souvent considéré comme “la” référence pour les îles de la Société, un certain flou demeure quant aux conditions dans lesquels ces récits ont pu être reconstitués, d'autant que les versions tahitiennes n'ont jamais pu être retrouvées.

- *Histoire et traditions de Huahine et Pora Pora : Puta Tumu* / trad. Patrick Matari'i Daubard et Hiriata Millaud ; ed. critique Bruno Saura. – Tahiti : Ministère de la culture de Polynésie française, 2000. – 89 p. ; 28 cm. – (Cahiers du patrimoine : savoirs et traditions, volume 1). Une autre histoire de manuscrit perdu puis retrouvé avant d'être réécrit puis publié à la demande d'un habitant de Parea (Huahine) qui a souhaité rester anonyme.
- Nombreux récits des îles Cook, Hawaï'i, Nouvelle-Zélande, Tuamotu, îles de la Société, Samoa, Tonga ont été publiés dans le *Journal of the Polynesian Society* (cf. Polynesian Society)
- *Hawaiian Mythology*, Martha Warren Beckwith (1940)
- *Polynesian Mythology*, Sir George Grey (1854), d'après les écrits de Wiremu Te Rangikāheke
- *The Kumulipo, A Hawaiian Creation Chant*", traduit et annoté par Martha Warren Beckwith (1951)
- *Legends of Maui*, W.D. Westervelt (1910)
- *Te ata o Ikurangi*, John James MacCauley, Cook Islands Library and Museum Society Bulletin n°2, Rarotonga. Compilation revue et corrigée de la plupart des récits sur Rarotonga parus dans le JPS entre 1899 (Volume 8) et 1921 (Volume 30). John James MacCauley plus connu sous le nom de “Jock” fut Juge du Tribunal foncier de Rarotonga dans les années 60.
- *E au tuatua ta'ito no Manihiki*, Kauraka Kauraka, IPS, USP, Suva. 1987.
- *Te korero o Aitutaki, na te Are Korero o Aitutaki*, Ministry of Cultural Development, Rarotonga, Cook Islands. 1992. Ouvrage unilingue de récits d'Aitutaki recueillis par Jon Jonassen auprès d'une dizaine de “tumu korero” (orateurs, historiens) de l'île
- *Tuamotuan Legends : Island of Anaa* (1937), John Stimson
- *Histoire des littératures*, tome I, chap. « Littératures océaniques » par Patrick O'Reilly et Jean Poirier, Encyclopédie de la Pléiade, 1956, p. 1469-1492.
- Michel Aufray, Les littératures océaniques : approche syntaxique et stylistique, Doctorat d'État(2000), disponible à l'ANRT <http://www.anrtheses.com/fr/> (Référence : 00PA030143)



Ce modèle est-il pertinent ? Cliquez pour en voir d'autres.

5.3 Liens externes

- Les religions anciennes du Pacifique, hier et aujourd'hui par Frédéric Angleviel, Professeur d'histoire contemporaine à l'université de la Nouvelle-Calédonie.
- Cadousteau Vaihere, Le 'Orero : le renouveau d'un antique art oratoire
- Yves Lemaître “Ambiguïté et chansons polynésiennes de Rurutu” in “Tradition orale”, Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines, 1976, Vol. 13, No 2, p. 113-123. Quelques exemples de "ūtē"
- Collectif, “Sexual Snakes, Winged Maidens and Sky Gods : Myth in the Pacific”, Edited by Serge Dunis With a preface by Jean Guiart. Diverses interprétations anthropologiques des “mythes” océaniens. Téléchargeable gratuitement aux éditions Haere Po (Tahiti)
-  Portail de l'Océanie
-  Portail de la mythologie

6 Sources, contributeurs et licences du texte et de l'image

6.1 Texte

- **Littérature orale polynésienne** *Source* : https://fr.wikipedia.org/wiki/Litt%C3%A9rature_orale_polyn%C3%A9sienne?oldid=125976582 *Contributeurs* : Iznogood, Fenice~frwiki, Jef-Infojef, Nevers, Apokrif, Bob08, Goossenp, Stéphane33, David Berardan, Lmaltier, Kilom691, Arnaud.Serander, Gzen92, JeanPaul, Aridd, Thijs !bot, Kyle the bot, Rémi.h, Fm790, LPLT, VolkovBot, Sarwell, Dhatier, Eunostos, WikiCleanerBot, Maurilbert, ZetudBot, Luckas-bot, Carbone14, DSisyphBot, Spiridon Ion Cepleanu, Bertol, (66666) Cernunnos, Addbot, Hiro-Heremoana, Poiuytrezax et Anonyme : 2

6.2 Images

- **Fichier:Ancient_Greek_Pegasus_icon.png** *Source* : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/1/16/Ancient_Greek_Pegasus_icon.png *Licence* : CC BY-SA 3.0 *Contributeurs* : Travail personnel *Artiste d'origine* : SotosfromGreece
- **Fichier:Info_Simple.svg** *Source* : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/38/Info_Simple.svg *Licence* : Public domain *Contributeurs* : Travail personnel *Artiste d'origine* : Amada44
- **Fichier:Oceania_(orthographic_projection).svg** *Source* : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/8e/Oceania_%28orthographic_projection%29.svg *Licence* : CC BY-SA 3.0 *Contributeurs* : Based on File:Australia (orthographic projection).svg *Artiste d'origine* : Ch1902
- **Fichier:Recycle002.svg** *Source* : <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/e/ed/Recycle002.svg> *Licence* : CC-BY-SA-3.0 *Contributeurs* : own work with multiple sources for common (like image <http://www.symbols.com/encyclopedia/36/3613.html>) with enough significant effort to improve design *Artiste d'origine* : Marcelo Reis (image), bayo (svg conversion)

6.3 Licence du contenu

- Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0